

Les représentations des langues en milieu universitaire L'université Alger2 comme terrain d'étude

Language representations in academia

Alger2 University as a field of study

BAGHBAGHA Yasmina

Docteur Université Alger 2 (Algérie)

E-mail : baghyasmine@gmail.com

Reçu le 12 mars 2020 Accepté le 10 mai 2020

Résumé : Le milieu universitaire réunit des locuteurs, enseignants et étudiants, venant d'horizons divers, ayant des comportements langagiers et des représentations distinctes des langues. A travers une étude sociolinguistique des discours collectés auprès des enseignants de la faculté des langues étrangères de l'université Alger 2, nous nous intéressons à la notion de représentation. Nous l'appréhendons comme un métadiscours, un discours sur les pratiques observées des étudiants mais aussi une activité réflexive sur les pratiques des enseignants eux-mêmes.

Mots-clés : sociolinguistique, représentation, contexte universitaire, enseignant, pratique enseignante

Abstract : academia brings together speakers, teachers and students, coming from various backgrounds having language behaviors and distinct representations of languages. Through a sociolinguistic study of the collected speeches with teachers from the Faculty of Foreign Languages from Algiers 2 University, we are interested in the notion of representation. We see it as a metadiscourse, a speech on observed student practices but also a reflective activity on the practices of the teachers themselves.

Key-words : sociolinguistics, representation, university context, teacher, teaching practice

INTRODUCTION

La discipline d'appui du présent article est la sociolinguistique. Elle s'intéresse à l'étude des interactions entre langue et société, se fixant pour tâche de faire « *apparaître dans la mesure du possible la covariance des phénomènes linguistiques et sociaux et, éventuellement, d'établir une relation de cause à effet* »¹²². Cette science se penche sur les pratiques linguistiques recueillis dans des contextes sociaux et des situations plutôt authentiques.

Nous nous assignons l'objectif d'approcher la représentation, « *vision fonctionnelle du monde, qui permet à l'individu ou au groupe de donner un sens à ses conduites, et de comprendre la réalité* »¹²³. Cette notion forme l'une des voies de l'étude des langues, puisqu'elle a « *pour objet la/les*

¹²² Jean, Dubois et al. *Dictionnaire de linguistique*, Librairie Larousse, Paris, 1973, p. 444.

¹²³ Jean-Claude, Abric, (Dir.), *Pratiques sociales et représentations*, Presses Universitaires de France, Paris, 1994, p. 13.

langue(s) parlée(s), la/les langues entendue(s) ou juste nommée(s) »¹²⁴. Autrement dit, les représentations constituent un domaine interprétatif des pratiques linguistiques. « Elles nous éclairent (...) sur les raisons intervenant lors des différents choix de codes en particulier dans les pays plurilingues »¹²⁵. Nous tenterons de comprendre les motivations du choix de se spécialisé en langues étrangères en contexte universitaire. Nous problématisons notre champ de travail comme suit : comment les langues étrangères sont-elles perçues par les enseignants de la faculté des langues étrangères à l'université Alger 2 ? Quel discours tiennent-ils sur les pratiques observées des étudiants ? Après avoir présenté notre sujet et formulé notre question de recherche, nous exposons notre cadre méthodologique qui sera suivi de l'analyse de notre corpus et nous terminons par une conclusion qui fait une brève synthèse des résultats de cette étude.

1. Eléments de méthodologie

Notre démarche méthodologique consiste à la collecte et au traitement de données verbales. Afin de les rassembler, nous avons effectué une enquête sociolinguistique réalisée par questionnaires auprès d'un enseignant de chaque spécialité : français, anglais, espagnol, italien, allemand à l'université Alger 2, entre 2 et 20 février 2020. Tout d'abord, le choix de la faculté des langues étrangères Alger 2, Abou El Kacem Saadallah, de

¹²⁴ Henri, Boyer, *La sociolinguistique, territoire et objets*, Delachaux et Nestlé, Paris, 1996, p. 39.

¹²⁵ Nadia, Grine, *Les rapports d'un groupe d'adolescent algériens à la langue française*, Mémoire de magister, 2001, p. 51.

Bouzaréah est dicté par notre connaissance du terrain. Nous y étions étudiante depuis notre licence et enseignante/chercheuse actuellement. En effet « *l'une des conditions de la vie du chercheur est d'être motivé, passionné et assumer pleinement son métier* »¹²⁶ c'est dans ce sens que nous voulons mener cette réflexion et tant d'autres. De plus, approcher les représentations des enseignants semble intéressant dans la mesure où ils forment l'un des noyaux de l'activité d'enseignement/apprentissage. Cette catégorie sociale peut disposer d'un certain degré de *conscience linguistique*.

Langues Identification	Français	Anglais	Espagnol	Italien	Allemand
Grade	Professeur	Maître de conférences A	Maître assistant B	Maître assistant A	Maître de conférences B
Spécialité	Sciences du langage	Linguistique et didactique	Littérature comparée	Linguistique	Didactique
Sexe	Féminin	Féminin	Féminin	Masculin	Masculin

Présentation des enquêtés

Comme présenté ci-dessus, nous avons pris soin de varier les spécialités et les grades des deux sexes. Quant au nombre réduit, un enseignant pour chaque spécialité, cela est déterminé par deux raisons : penser à la faisabilité de cette analyse puisqu'il s'agit d'un article, d'une part et à notre conception, d'autre part. Nous ne visons pas la représentativité ni la généralisation des données de notre étude, comme l'exige Greimas. Pour lui,

¹²⁶ Yasmina, Baghbagha, « Retour sur les deux notions : posture du chercheur et échantillon », In *Revue du GERAHA (Groupe d'Etudes et de Recherches Africaines et Hispano-Américaines)*, n°6, Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal, 2021, p. 15.

le corpus doit « être représentatif, exhaustif et homogène »¹²⁷. Nous nous intéressons plutôt à la significativité en privilégiant le sens et la pertinence. C'est ce qu'envisage Blanchet lorsqu'il souligne que « le statut des observables réunis en un corpus selon une élaboration orientée par la compréhension du terrain relève du principe de **significativité** et non de principe de **représentativité** »¹²⁸

Le recours au questionnaire peut être justifié par le fait qu'il « occupe une position de choix parmi les instruments de recherche mis à contribution par le sociolinguiste car il permet d'obtenir des données recueillies de façon systématique »¹²⁹. Cet outil de collecte du matériau analysable est une série de questions posées à un ensemble de personnes concernant leurs opinions, leurs croyances ou divers renseignements factuels sur elles-mêmes et leur environnement.

La trame élaborée est composée de quatre questions ouvertes pour permettre au interrogés de s'exprimer librement, prenant en quelque sorte la forme d'un entretien semi-directif. Le traitement des données collectées se fait par une analyse qualitative. Concernant le déroulement de l'enquête, nous avons adopté deux voies d'administration du questionnaire. Nous l'avons

¹²⁷ Algirdas Julius, Greimas, *Sémantique structurale*, Larousse, 1966, p.143. cité par Henri, Boyer, « Sociolinguistique : faire corpus de toute (s) voix ? », In *Mots. Les langages du politique*, n°69, 2002. <http://mots.revues.org/10553>. consulté le 10 novembre 2016, p. 99.

¹²⁸ Philippe, Blanchet, *La linguistique de terrain : Méthode et théorie. Une approche ethno-sociolinguistique de la complexité*, Presses Universitaires de Rennes, 2012, p. 56.

¹²⁹ Ahmed, Boukous, « Le questionnaire », *L'enquête sociolinguistique*, L'Harmattan, Paris, 1999, p.15.

envoyé par mail à l’enseignante de français et celle d’anglais, (après leur avoir expliqué la consigne) car nous n’avons pas pu les rencontrer au sein des départements respectifs. Puis, nous nous sommes rendue aux autres départements. Nous étions reçue par un enseignant d’italien qui a tout de suite accepté de répondre. D’ailleurs, c’est lui qui nous a mis en contact avec l’enseignant d’allemand et la responsable d’espagnol. Elle nous a indiqué les salles où se tiennent les cours en cette langue. Nous les avons cherché et avons remis nos questionnaires.

2. Analyse des données verbales

2.1. Le choix de la spécialité¹³⁰

A partir des réponses des enseignants interrogés, le choix de se spécialiser dans l’une des langues étrangères : français, anglais, espagnol, italien et allemand est motivé par trois raisons.

Premièrement, l’orientation selon la moyenne obtenue au baccalauréat. Puisque

la majorité des étudiants qui s’inscrivent pour préparer une licence dans l’une des cinq langues étrangères, ne peuvent pas accéder aux filières considérées comme plus prestigieuses, telles que les sciences exactes (mathématiques, physique, chimie) les sciences médicales (médecine, pharmacie, chirurgie dentaire), l’informatique,

¹³⁰ **Question :** 1-Selon vous, quelle est la motivation des étudiants dans leur choix de se spécialiser en langue française, anglaise, espagnole, italienne ou allemande ?

comme l'explique l'enseignante de français. Le nouveau bachelier classe ses choix sur la plateforme du ministère de l'enseignement supérieur. Il est automatiquement dirigé vers ces spécialités face à une moyenne plus ou moins faible, loin d'un choix personnel.

Deuxièmement, les besoins professionnels et quotidiens ont leur impact dans le recours à ces langues. En les apprenant, l'étudiant laisse apparaître une vision pragmatique. Il va "*se préparer pour le monde du travail*" et il aura plus de "*chance à décrocher un poste important*", "*dans une société multinationale ou étrangère*". En ce qui concerne sa vie privée, les langues étrangères lui permettent de "*comprendre des films, des chansons*" et de "*pouvoir chatter sur les réseaux sociaux*". Ainsi, elles sont un facteur facilitateur, ce qui induit qu'elles existent déjà dans l'environnement sociolinguistique de l'étudiant.

Troisièmement, les langues étrangères sont un vecteur de loisir "*pour voyager et se déplacer dans le monde facilement*", mais aussi pour "*découvrir d'autres pays et cultures*". Il s'agit de s'ouvrir sur l'Autre, sur sa culture en privilégiant une dimension interculturelle de tolérance et d'acceptation. Ragi explique que c'est « *la réunion synchrone de populations culturellement hétérogènes (...). "inter" suggère l'idée d'une interaction, d'une interrelation, d'une communication entre les cultures* »¹³¹. Par ailleurs, l'enseignant d'allemand met en avant l'aspect *exotique* des cinq langues de

¹³¹ Tariq, Ragi, « L'interculturel en question », In *Agora débats/jeunesses*, n°23, 2001, p. 4-10. https://www.persee.fr/doc/agora_1268-5666_2001_num_23_1_1812. consulté le 01mars 2020, p. 7.

manière générale et de l'allemand en particulier. Cela émane d'un truchement psychologique, de la curiosité, vouloir découvrir, une quête de ce qui n'ai pas assez familier chez l'étudiant.

2.2. Représentations sociolinguistiques¹³²

Après avoir traité les différentes raisons régissant la spécialisation dans l'une ou l'autre des langues, nous analysons successivement les perceptions relatives à chacune d'elles. Commençons par l'anglais.

2.2.1. L'anglais, langue de la progression et du savoir

L'enseignante de cette langue affirme que l'anglais lui permet de progresser professionnellement, *“d'avoir accès à des productions scientifiques récentes dans le domaine de la linguistique et de la didactique”* et de s'ouvrir sur le monde. A travers d'autres discours, les informateurs préconisent l'aspect global de cette langue. Ils la trouvent intéressante et lui attribuent trois qualificatifs nuancés. Pour eux, l'anglais est une langue : *“universelle”¹³³* car elle concerne l'univers, le cosmos¹³⁴ ; *“internationale”* étant la langue des relations entre plusieurs nations, *“la plus utilisée pour la communication internationale”*. Elle est employée lors des assemblés au plus

¹³² **Question :** 2- Que représente pour vous chacune des cinq langues ?

¹³³ Dans son ouvrage : *La langue française face à la mondialisation*, Montenay rappelle que les relations entre États se faisaient autrefois en langue française, ce n'est plus le cas. « *En dépit du rôle des explorateurs français, de l'ancien statut diplomatique de la langue française, c'est l'anglais qui s'impose désormais sur la scène internationale* » Yves, Montenay, *La langue française face à la mondialisation*, Les Belles Lettres, 2005, p. 27.

¹³⁴ <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-monolingue>

haut niveau, l'ONU, FMI, FAO, entre autres, comme le signale Calvet¹³⁵ : « *on classe le plus souvent comme "internationales" les langues retenues comme langues de travail par les organismes internationaux (l'ONU, l'OUA, l'UNESCO, etc.)* »¹³⁶. Le dernier adjectif est “*mondiale* ” langue relative au monde entier, à l'ensemble des Etats. Elle a son poids dans tous les domaines : diplomatique, économique, financier, etc.

De ce fait, le développement de la langue de Shakespeare est dû à son aspect fonctionnel dans le domaine professionnel. Elle sert d'outil lors des déplacements et “*des séjours professionnels ou touristiques dans de nombreux pays*”. Son aspect utilitaire en matière d'échanges techniques à l'échelle internationale lui permet de gagner une place importante en Algérie.

Un autre critère est évoqué, l'anglais est la “*langue de la science*”, “*du développement*”, dominant “*les moteurs de recherche*”. « *La présence des langues sur internet par exemple (anglais à plus de 90%, français, allemand, espagnol pour le reste) est, bien entendu, un sous-produit du système des langues* »¹³⁷ pour assurer la diffusion massive de la culture anglo-saxonne à l'échelle internationale. Elle est la langue hyper-centrale du monde comme le latin fut longtemps la langue hyper-centrale de l'Europe, elle s'impose comme langue passe-partout. Ainsi, avoir une bonne compétence

¹³⁵ Il déplore le fait d'écarter le swahili, le bambara, le malais parlées dans plusieurs pays et d'exclure de ces organisations, pour des raisons politiques, l'allemand et le japonais, langues des vaincus de la deuxième guerre mondiale (*ibid.*).

¹³⁶ Louis-Jean, Calvet, *Pour une écologie des langues du monde*, Plon, Paris, 1999, p. 10.

¹³⁷ *Ibid.*, p. 97.

en anglais “est une valeur ajoutée dans un CV pour obtenir un emploi”, elle est un facteur de promotion sociale.

2.2.2. Et le français ?

Les valeurs assignées au français vont du cercle mondial, au national vers le familial. Selon l’enseignante du français et celle de l’espagnol, la langue française est une langue “*de travail de plusieurs organisations internationales ou régionales, dont l’Union européenne*”. Elle est “*parlée sur tous les continents*”, “*dans de nombreux pays anciennement colonisés*”. A travers ces discours, nous constatons que cette langue est mondialement présente.

Concernant le contexte algérien, le français est “*pratiqué dans des situations formelles*”, il est “*langue de l’enseignement scientifique universitaire*”, “*de certaines filières*”. Il est la langue de l’élite, des intellectuels garantissant “*une autorité administrative pour les nouveaux diplômés, contrairement à l’arabe*”. Ainsi, l’informatrice établit une comparaison en faisant un clin d’œil à la politique d’arabisation du pays. Elle met en avant le poids de cette langue et sa puissance symbolique véhiculés par des représentations positives. Comme l’approuve Asselah-Rahal :

la langue française occupe une place prépondérante dans la société algérienne, et ce, à tous les niveaux : économique, social et éducatif. Le français connaît un accroissement dans la réalité algérienne qui lui

permet de garder son prestige, en particulier, dans le milieu intellectuel¹³⁸.

Ayant le statut d'enseignante universitaire de la langue anglaise, l'informatrice déclare avoir utilisé le français lors des interactions verbales familiales "*je l'utilise dans ma vie quotidienne pour communiquer avec ma famille*", "*elle est ma deuxième langue*" ce qui sous-entend que sa langue maternelle est l'arabe voire le tamazight. D'après B.Ntakirutimana et Kabano « *la langue maternelle – aussi appelée première langue, langue première ou LI – a une importance capitale dans la fixation des schèmes fondamentaux* »¹³⁹. "*La langue de Molière*" assure aussi une fonction importante dans le secteur médiatique comme en témoigne l'essor de la presse francophone, c'est pour "*suivre des programmes télé et lire la presse*".

2.2.3. L'espagnol, l'italien et l'allemand

Quant à sa perception de l'espagnol, de l'italien, et de l'allemand, l'informatrice poursuit et s'énonce en "je" : "*langues étrangères que je ne connais pas*" laissant entendre une non maîtrise. Cependant, les spécialistes des trois langues, ci-dessus énumérées, ne cachent pas leur enthousiasme en tant que pôle du triangle didactique. Les propos sont respectivement : "*nous*

¹³⁸ Safia, Asselah-Rahal, « La francophonie en Algérie : Mythe ou réalité ? », 2010, URL :<http://com/article-la-francophonie-en-algerie-mythe-ou-realite-49060900.html>. consulté le 15 février 2020.

¹³⁹ Jean, B.Ntakirutimana, et Alphonse, Kabano, « Pour une approche écolinguistique du plurilinguisme dans la zone CEPGL-EAC », In *Synergies Afrique des Grands Lac*, n°2, 2013, p. 113-132. http://gerflint.fr/Base/Afrique_GrandsLacs2/Ntakirutimana.pdf. consulté le 15 septembre 2016, p. 122.

avons des liens historiques et ethniques qui doivent être revitalisés”, *“l’amour pour la langue et la culture italienne”*, *“je l’aime”*, pour l’allemand. Dans le premier énoncé, l’informatrice prend pour témoin l’histoire par un sentiment nostalgique au passé glorieux des Arabes en l’Andalousie. Elle appelle à l’exhumation de cette époque puisque, selon elle, nous entretenons des rapports ethniques outre le rapprochement géographique. *« Un tel comportement langagier est le résultat des représentations que la locutrice se fait autour de cette langue »*¹⁴⁰. Il s’agit dans les deux autres énoncés de dépasser la représentation pour arriver à une attitude positive vis-à-vis à ces langues, le fait d’aimer *“je l’aime”*. Par ailleurs, l’enseignante de français soulève le caractère mélodique et artistique de la langue italienne : *“elle a des intonations mélodieuses qui lui donne beaucoup de charme”*, *“elle est la langue des grands artistes : peintres, philosophes, écrivains poètes”*, *“langue d’un pays riche en culture”*. Elle est une langue facile à apprendre car elle s’orthographe d’une manière générale comme elle se prononce.

2.3. L’intérêt porté à la langue

En nous appuyant sur l’expérience professionnelle des enseignants, nous nous penchons sur l’intérêt que porterait l’étudiant au cours présenté. Nous avons posé la question suivante : les étudiants s’intéressent-ils à la langue que vous enseignez, pendant le cours ? Nous regroupons les discours collectés comme suit : *“la grande majorité des étudiants a une maîtrise insuffisante du français”*, *“pas tellement”*, *“ils s’intéressent à la langue plus*

¹⁴⁰ Yasmina, Baghbagha, « Mise en mots et appropriation de l’espace/langues », In *Revue Norsud*, n°16, Université de Misurata, Lybie, 2020, p. 214.

qu'au contenu". Les enquêtés affichent leur non satisfaction par deux marques de négation : l'adverbe "*pas*" *tellement* et le préfixe "*in*" associé à l'adjectif *suffisante*. Alors que l'enseignante d'espagnol lie l'intérêt porté à sa langue au variable sociologique, le sexe : "*les filles s'y intéressent beaucoup plus*".

A la question comment trouvez-vous leur rendement ? les informateurs soulèvent une "*insuffisance le plus souvent en raison de difficultés liées à une maîtrise insuffisante de la langue qu'aux savoirs disciplinaires*", "*généralement les étudiants comprennent les cours mais ont des difficultés d'expression orale et écrite*". Ainsi, le rendement faible de certains étudiants est tributaire de ces lacunes et de ces difficultés mais aussi d'une *présence accidentelle*, à l'exemple d'un étudiant d'espagnol¹⁴¹. Ces étudiants développent et intériorisent un sentiment d'insécurité linguistique, ce qui forme un handicap face à l'évolution de leurs compétences à l'oral et à l'écrit.

Du côté anglophone, l'opposition majorité/minorité crée une catégorisation en fonction des compétences acquises en licence, puisque

au bout de trois ans d'enseignement (licence), la **majorité** maîtrise bien la forme orale de la langue (le parler). Une **minorité** seulement est capable d'écrire correctement en appliquant les standards académiques

¹⁴¹ Qui exprime son mécontentement : "*J'ai choisi l'anglais mais ils m'ont pas accepté, même si j'ai des bonnes notes, ils m'ont envoyé au département d'espagnol malgré mon niveau est faible, l'année prochaine je change. Tant que l'étudiant a étudié les langues au lycée, pourquoi il n'a pas été admis directement à l'université sans complications, et de perdre son temps avec une langue qu'il n'aime pas ?*".

et tout en faisant preuve d'un esprit critique et d'analyse.

Par ailleurs, l'enseignante d'espagnol semble optimiste, trouvant le rendement assez bien : *“les étudiants font de bonnes tentatives pour parler, nous constatons une amélioration de la première à la deuxième année. Certains parlent couramment et écrivent des poèmes”*.

2.4. Etayage des données

Soucieuse de précision, nous nous sommes adressée aux services spécialisés au sein de la faculté des langues étrangères afin d'obtenir des statistiques quant au nombre d'inscrits dans les différentes filières. Les chiffres avancés englobent tous les niveaux confondus : licence, master, doctorat LMD, magister et doctorat es science inscrit pour l'année universitaire 2019-2020. Nous les présentons respectivement comme suit : 3900 inscrits au département de français, 4200 au département anglais et 3600 sont enregistrés au sein des sections : espagnol, italien et allemand.

Notre objectif en exposant ces données chiffrées est de compléter et d'étayer notre analyse du questionnaire. Le taux le plus élevé est celui de l'anglais, vient après le français, puis les autres sections regroupées. Nous pouvons expliquer cette primauté de l'anglais d'abord, par la place accordée à cette langue au niveau mondial. De plus, cela émane d'une concurrence entre les deux langues (français, anglais) qui date de plusieurs décennies par l'influence des retombés de la politique linguistique algérienne. D'autres facteurs peuvent avoir leurs incidences sur cette répartition : tel que le nombre de places pédagogiques et l'effectif disponibles.

CONCLUSION

L'analyse du discours épilinguistique produit par les enseignants de la faculté des langues étrangères démontre que les cinq langues sont considérées comme langues étrangères mais nous constatons une nuance quant à leur usage, à l'intérêt que les enseignants et les étudiants portent sur elles. Une ambiguïté voile le statut de la langue française oscillant entre le statut de langue étrangère, d'après la constitution et celui de langue seconde, voire de langue véhiculaire. Il s'agit d'un écart entre les décisions politiques et les représentations sociolinguistiques. Le français tient un rapport de domination linguistique l'opposant à l'anglais, ces deux langues entrent en compétition, ainsi l'analyse des données verbales soulève une hiérarchisation sociolinguistique des cinq langues. En perspective, nous comptons approcher les représentations des étudiants et de les étayer avec ces résultats. Nous appelons également les spécialistes, de l'élaboration des programmes et des contenus de modules, à réfléchir aux stratégies adoptées pour l'enseignement des langues étrangères en contexte universitaire mais aussi à l'intégration des outils d'apprentissage tel que les laboratoires de langues.

BIBLIOGRAPHIE

- Abric, Jean-Claude (Dir.). (1994). *Pratiques sociales et représentations*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Asselah-Rahal, Safia. (2010). « La francophonie en Algérie : Mythe ou réalité ? ». URL :<http://com/article-la-francophonie-en-algerie-mythe-ou-realite-49060900.html>. consulté le 15 février 2020.

- Baghbagha, Yasmina. (2021). « Retour sur les deux notions : posture du chercheur et échantillon ». In *Revue du GERAHA (Groupe d'Etudes et de Recherches Africaines et Hispano-Américaines)*. n°6. Sénégal. Université Gaston Berger de Saint-Louis. p. 13-27.
- Baghbagha, Yasmina. (2020). « Mise en mots et appropriation de l'espace/langues ». In *Revue Norsud*. n°16. Lybie : Université de Misurata. p. 203-217.
- B.Ntakirutimana, Jean et Kabano, Alphonse. (2013). « Pour une approche écolinguistique du plurilinguisme dans la zone CEPGL-EAC ». In *Synergies Afrique des Grands Lacs*. n°2. p. 113-132. http://gerflint.fr/Base/Afrique_GrandsLacs2/Ntakirutimana.pdf. consulté le 15 septembre 2016.
- Blanchet, Philippe. (2012). *La linguistique de terrain : Méthode et théorie. Une approche ethno-sociolinguistique de la complexité*. Presses Universitaires de Rennes.
- Boukous, Ahmed. (1999). « Le questionnaire ». *L'enquête sociolinguistique*. Paris : L'Harmattan. p.15-24.
- Boyer, Henri. (1996). *La sociolinguistique, territoire et objets*. Paris : Delachaux et Nestlé.
- Boyer, Henri. (2002). « Sociolinguistique : faire corpus de toute (s) voix ? ». In *Mots. Les langages du politique*. n°69. <http://mots.revues.org/10553>. consulté le 10 novembre 2016.
- Calvet, Louis-Jean. (1999). *Pour une écologie des langues du monde*. Paris : Plon.
- Dubois, Jean et al. (1973). *Dictionnaire de linguistique*. Paris. Librairie Larousse.
- Greimas, Algirdas Julius. (1966). *Sémantique structurale*. Larousse.
- Grine, Nadia. (2001). *Les rapports d'un groupe d'adolescent algériens à la langue française*. Mémoire de magister.
- *Le Petit Larousse 2008*, (2008). Paris. éditions Larousse.

- Montenay. Yves. (2005). *La langue française face à la mondialisation*. Les Belles Lettres.
- Ragi, Tariq. (2001). « L'interculturel en question ». In *Agora débats/jeunesses*. n°23. p. 4-10. https://www.persee.fr/doc/agora_1268-5666_2001_num_23_1_1812. consulté le 01mars 2020.